

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°579 – 11 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

230 M USD de la BIDC pour le financement de projets en Afrique de l'Ouest

Le 9 avril 2025, le Conseil d'administration de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) [a approuvé](#) le financement de plusieurs projets en Afrique de l'Ouest pour un montant total de 230 M USD. Une partie du financement sera versée sous la forme d'une ligne de crédit de 180 M USD à la filiale nigériane du groupe portugais Mota-Engil. Ce dernier est en charge de la conception, du financement, de la construction et de la fourniture de matériel roulant de la voie ferrée à écartement standard reliant Kano, au Nigéria, à Maradi, au sud du Niger. Une autre facilité de 10 M EUR sera mise à disposition de la société Bénin Cashew SA, filiale de l'entreprise panafricaine Arise IIP, afin de financer une partie de la construction de cinq usines de transformation de la noix de cajou brute et d'une usine de production de baume de cajou au Bénin. Le projet entend couvrir 50 % de la production béninoise de cajou et générer 1 666 emplois permanents et journaliers.

55 M EUR accordés par le Fonds OPEP au Sénégal et à la Côte d'Ivoire

Le 4 avril 2025, le Fonds OPEP pour le développement international (OFID), institution intergouvernementale de financement du développement fondé par les Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), [a approuvé](#) plusieurs

Le chiffre à retenir

1,5 M de passagers

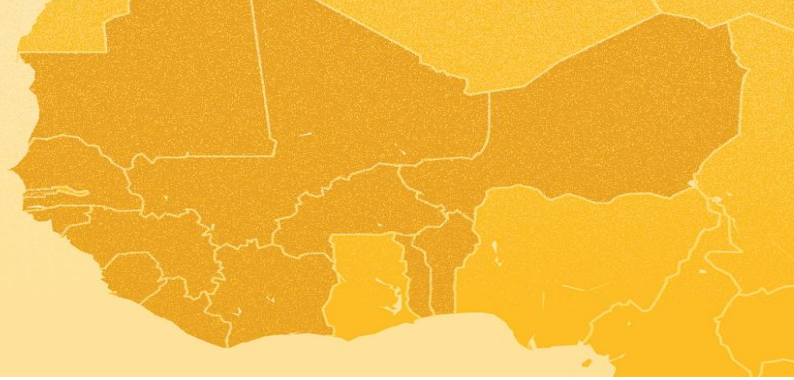
Enregistrés à l'aéroport de Lomé en 2024, soit une hausse de 6,2% par rapport à 2023 et l'atteinte en avance de l'objectif prévu pour 2025.

financements, dont un montant de 55 M EUR en faveur de deux pays d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, un prêt de 25 M EUR a été octroyé à l'Etat du Sénégal pour le co-financement de la 2^{ème} phase du Projet de valorisation de l'eau pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV2). En outre, un autre de prêt 30 M EUR est destiné au secteur privé ivoirien dans le but de faciliter l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises du pays.

Bénin

Deutsche Bank octroie un prêt souverain lié au développement durable de plus de 500 M EUR

Comme les autorités l'avaient [annoncé](#) au moment de l'émission de l'eurobond en janvier 2025, le prêt souverain de Deutsche Bank de 507,5 M EUR sur 15 ans a été accordé, selon un [communiqué](#) de la banque du 7 avril 2025. Le prêt bénéficie, comme initialement annoncé en janvier, d'une garantie partielle de risque de 200 M EUR de l'Association internationale de développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale. En outre, l'Assurance pour le développement du commerce et de



l'investissement en Afrique (ATIDI) a [annoncé](#), le même jour, également appuyer ce prêt en fournissant une garantie "deuxième perte", sous la forme d'une couverture d'assurance d'un montant maximal de 614 M EUR sur toute la durée du prêt, renforçant ainsi la structure de la transaction et la confiance des investisseurs. Cet emprunt permettra au Bénin d'amorcer un reprofilage de sa dette en rachetant une partie de ses Eurobonds arrivant à échéance en 2032. Les économies réalisées permettront de financer des projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU. En outre, l'ATIDI a également révélé, le 9 avril, l'ouverture prochaine de son bureau régional à Cotonou.

Burkina Faso

Accord au niveau des services sur la 3^{ème} revue FEC

A l'issu d'une mission conduite du 1^{er} au 8 avril 2025 à Ouagadougou, les services du FMI et les autorités de la Transition ont [conclu](#) un accord sur la troisième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), ouvrant la voie à un nouveau décaissement 24,1 M DTS (32 M USD), sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI. Ce programme triennal, approuvé en septembre 2023 pour un montant total de 228,8 M DTS (302 M USD), vise à garantir un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires, réduire la vulnérabilité de la dette ; renforcer la résilience face aux chocs, réduire la pauvreté et les inégalités ; et améliorer la discipline budgétaire et la gouvernance. Malgré ces contraintes, la croissance est estimée à 5 % en 2024, et l'inflation à 4,2 %. Toutefois, en raison des pressions sur les dépenses, y compris celles liées à la sécurité, l'objectif de déficit budgétaire global de 5 % du PIB n'a pas été atteint. Par ailleurs, selon le communiqué des services, les autorités burkinabè et le FMI ont entamé des discussions sur un possible appui au titre du

Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (FRD), destiné à accompagner le pays dans la mise en œuvre de réformes pour la résilience climatique.

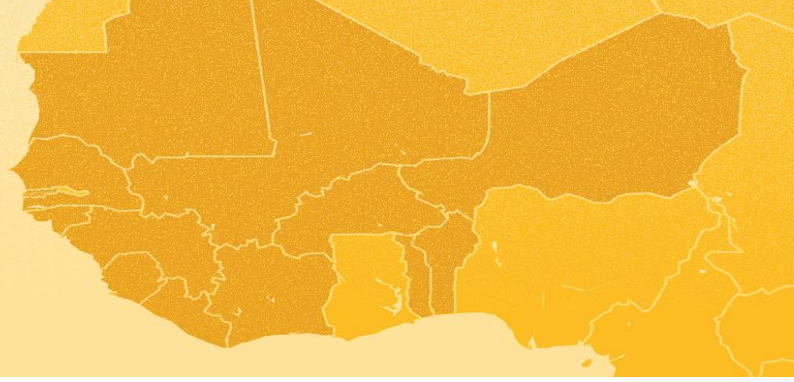
Création d'une société d'État pour les biens de première nécessité

Lors du Conseil des ministres du 9 avril 2025, le gouvernement burkinabè a [adopté](#) un décret portant création d'une société d'État dénommée Faso Yaar, sous la tutelle du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Dotée d'un capital de 2 Mds FCFA (3 M EUR) entièrement public, cette structure aura pour mission selon le décret de faciliter l'approvisionnement et la distribution des produits de grande consommation à l'échelle nationale. Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'autres mécanismes publics déjà existants, tels que la SONAGESS (Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire) ou les boutiques témoins/sociales.

Cap-Vert

7,3 % de croissance en 2024 portée par le tourisme

Selon l'Institut national de la statistique, le PIB du Cap-Vert a [progressé](#) de 7,3 % en volume en 2024, contre 5,4 % en 2023. Cette performance est tirée par l'hôtellerie et la restauration (30,6%), l'activité de services aux entreprises (12,9%) et l'agriculture (11,7%). La consommation finale a augmenté de 4,5%, tandis que l'i augmenté (1,2%). Les exportations ont fortement augmenté (10,8%), reflétant principalement la hausse des exportations de services (12,4%), essentiellement l'activité touristique.



Côte d'Ivoire

Un décaissement de 740 M USD du FMI en perspective au terme des revues FEC/MEDC et FRD

Le 8 avril 2025, le FMI [a annoncé](#) un accord au niveau des services avec les autorités ivoiriennes portant sur la quatrième revue du programme économique soutenu par le Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) et la Facilité Élargie de Crédit (FEC), ainsi que sur la troisième revue du programme de résilience climatique appuyé par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Cet accord, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI, permettra un décaissement d'environ 740 M USD. Dans le cadre du MEDC/FEC, elles réaffirment leur engagement à ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB en 2025, conformément aux critères de convergence de l'UEMOA. S'agissant de la FRD, les réformes portent sur l'investissement vert, la gestion des risques climatiques, la réduction des émissions et l'intégration du climat dans les finances publiques. L'économie ivoirienne reste robuste, avec une croissance attendue à plus de 6 % en 2025, soutenue par un rebond de la production agricole, la vigueur des secteurs des hydrocarbures, des mines et des services, ainsi que par des conditions extérieures plus favorables, notamment la hausse des cours du cacao et la baisse des prix du pétrole.

Plus de 45 M EUR pour soutenir la filière cajou

Le Conseil du coton et de l'anacarde a récemment signé deux accords de financement d'un montant total de 30 Mds FCFA (45,8 M EUR). La première convention, [signée](#) le 3 avril 2025 avec la filiale ivoirienne du groupe Coris Bank International porte sur un crédit de 15 Mds FCFA (22,9 M EUR) et vise à développer la chaîne de valeur ivoirienne du cajou en facilitant au travers du CCA le préfinancement des coopératives et petites et moyennes

entreprises. La deuxième, [signée](#) le lendemain avec Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, affiliée au groupe Teyliom, porte également sur un crédit de 15 Mds FCFA (22,9 M EUR), destiné au fonds d'appui à la commercialisation de l'anacarde pour la campagne 2025. Selon le communiqué, ce dispositif vise à stabiliser les prix locaux de la noix de cajou, améliorer la visibilité du marché et garantir une rémunération plus juste aux producteurs.

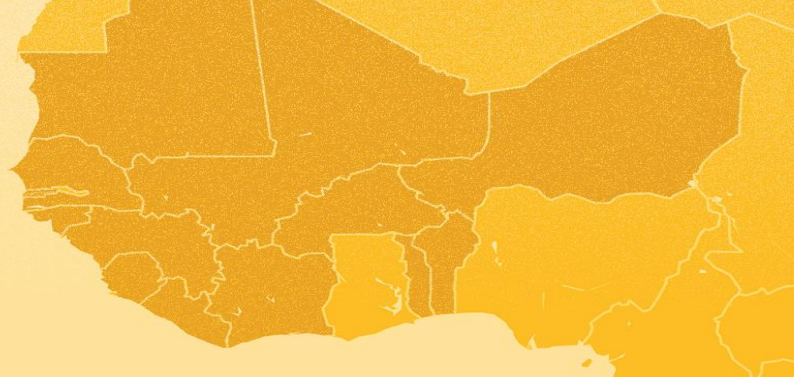
17 M USD levés par la start-up Djamo

La start-up ivoirienne Djamo [a réussi](#) récemment une levée de fonds d'un montant de 17 M USD en capital-investissement. Fondée en 2020 et domiciliée en Côte d'Ivoire, la société fournit des solutions financières mobiles à destination des particuliers et des professionnels. Cette levée de fonds, qui succède à une levée précédente de 14 M USD par la société en 2022, est [la plus grande](#) jamais effectuée par une start-up ivoirienne. Elle a été menée par la société panafricaine Janngo, avec la participation de la société Enza Capital, la société américaine Y Combinator, la coopérative mondiale d'investissement à impact Oikocredit, la société française Partech Ventures et le fonds d'investissement SANAD Fund for MSMEs géré par la société allemande Finance in Motion. Ce financement permettra à Djamo d'améliorer sa plateforme en intégrant des fonctionnalités avancées pour la gestion des dépenses, l'épargne, l'investissement et l'emprunt.

Guinée

200 M USD de la Banque mondiale pour accroître l'accès à l'eau et à l'assainissement

Le 4 avril 2025, la Banque mondiale [a approuvé](#) un crédit de 200 M USD en faveur du Projet eau et assainissement de Guinée (PEAG), qui s'étendra de 2025 à 2031. Le projet est cofinancé par plusieurs autres partenaires, dont



L'Union européenne qui a alloué une subvention de 29 M USD, la Banque européenne d'investissement un prêt de 245 M USD et le Fonds pour l'environnement mondial qui participera à hauteur de 10 M USD. Le financement total du projet est de 499 M USD. L'objectif annoncé est d'améliorer l'accès à l'eau potable à Conakry et à renforcer les performances opérationnelles et organisationnelles des institutions en charge de l'eau et de l'assainissement. En particulier, ce projet mettra en œuvre d'un plan de redressement pour la Société des Eaux de Guinée (SEG).

Mali

La Banque mondiale renforce son soutien après les inondations de 2024

Le 1^{er} avril 2025, la Banque mondiale a annoncé avoir **renforcé** son soutien au Mali avec un financement additionnel de 50 M USD de l'Association internationale de développement (IDA), pour faire face aux conséquences des inondations dévastatrices de 2024. Ce financement vise à reconstituer les ressources du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA), dont la composante d'urgence avait été activée pour 73 M USD dès la catastrophe. Entre août et octobre 2024, les inondations ont touché plus de 370 000 personnes à travers le pays, provoquant 95 décès et d'importants dégâts aux infrastructures, incluant routes, ponts, écoles et centres de santé. Ce nouvel appui permettra de renforcer la réponse du Mali face aux catastrophes climatiques et d'améliorer la résilience urbaine dans un contexte d'exposition accrue aux aléas climatiques.

Niger

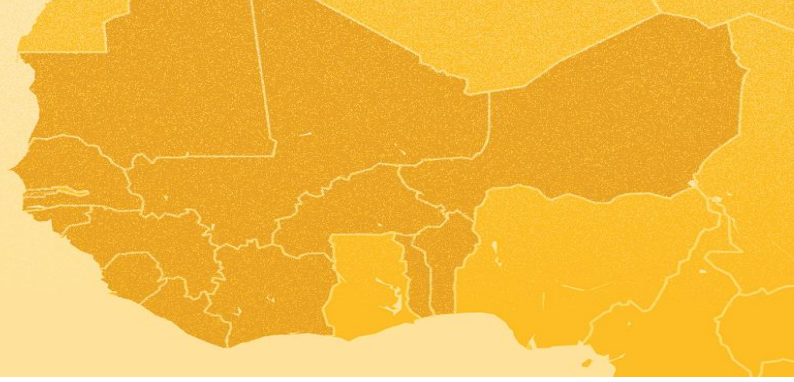
90 M USD additionnel de la Banque Mondiale pour renforcer la connectivité routière

Le 7 avril 2025, la Banque mondiale (BM) **a approuvé** un financement additionnel de 90 millions de dollars de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour soutenir le Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN). Le financement appuiera en particulier (i) la réhabilitation de la route nationale 11 (RN11), ou corridor transsaharien, avec des interventions sur le tronçon Tiguidit–Agadez, en complément de celui de Tanout–Tiguidit déjà prévu ; (ii) des actions pour l'entretien et la surveillance de l'ensemble du corridor Zinder–Agadez jusqu'à 2031 et au-delà ; (iii) l'installation de stations de pesage et de systèmes de péage sur la RN11 pour renforcer la durabilité environnementale et économique du projet ; (iv) la modernisation de 200 km de routes rurales autour du corridor pour faciliter l'accès aux services sociaux et économiques des communautés riveraines. Le PACNEN devrait bénéficier ainsi directement à plus de 170 000 personnes autour du corridor dont, les commerçants locaux, les agriculteurs et les transporteurs.

Sénégal

163 M EUR pour la phase 2 du PAVIE en faveur de l'autonomisation économique des femmes

Le 3 avril 2025, à l'occasion de son adresse à la nation, le président a annoncé le **lancement** imminent de la deuxième phase du Programme d'Appui à la Valorisation des Initiatives Entrepreneuriales (PAVIE), mis en œuvre par la Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide (DER). Dotée d'une enveloppe de 107 Mds FCFA (163 M EUR), cette phase vise à renforcer



l'autonomisation économique des femmes à travers l'accès au financement, la formation entrepreneuriale et la structuration d'activités génératrices de revenus. Le programme sera complété par la mise en place de 3 000 fermes intégrées sur 15 000 hectares à travers le territoire, combinant agriculture et élevage, afin de créer des emplois pour les jeunes et les femmes. Pour rappel, la [première phase du projet](#) (PAVIE 1) d'un budget global de 113,4 M EUR a été cofinancée par l'Agence française de développement (20 M EUR), la Banque africaine de développement (61,3 Mds EUR) et l'Etat du Sénégal (32 M EUR). Le chef de l'État a également annoncé pour 2025 le lancement du programme national des coopératives agricoles communautaires, qui permettra de mutualiser les moyens de production et d'accès au marché.

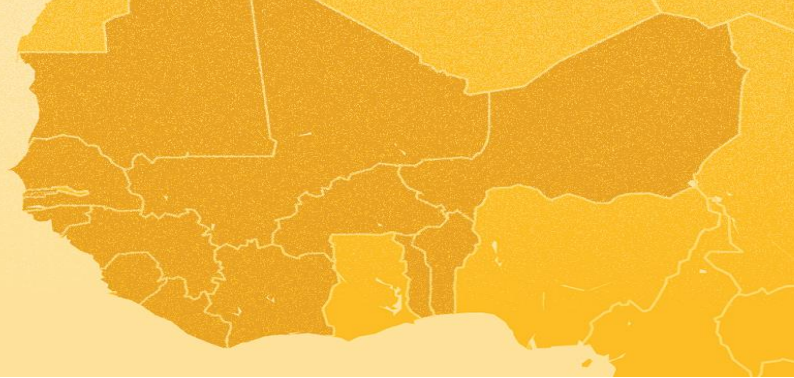
Plan de 466 M USD pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

Le 3 avril 2025, le gouvernement sénégalais a [validé](#) un Plan national d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, pour un montant de 280,6 Mds FCFA (466 M USD). Ce plan vise à renforcer la résilience de la production agricole face aux aléas climatiques, à travers l'amélioration des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur. Il prévoit également le renforcement de la recherche, l'innovation et la gestion des risques. Ce plan s'inscrit dans les priorités du Plan Vision Sénégal 2050 en matière de souveraineté alimentaire.

Togo

L'objectif de 1,5 million de passagers atteint pour l'aéroport de Lomé

L'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) a [enregistré](#) 1 506 946 voyageurs en 2024, selon les données de l'aviation civile. Ce chiffre marque une hausse de 6,2 % par rapport à 2023 et permet à l'aéroport d'atteindre, avec un an d'avance, l'objectif fixé par le gouvernement de 1,5 million de pour 2025. Cette progression s'explique par l'attrait croissant de l'aéroport pour les compagnies aériennes. En effet, six nouvelles lignes ont été inaugurées en 2023, dont deux par Ethiopian Airlines et quatre par Asky Airlines. A cela s'ajoute plusieurs lignes [rouvertes](#) ou ayant vu leur fréquence [augmenter](#). Dans cette dynamique, les autorités togolaises ont exprimé leur volonté d'agrandir l'aéroport afin de renforcer sa capacité d'accueil et fluidifier les flux de passagers.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)